



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE
- CRÉDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTÉ -

BULLETIN AIDE FESTIVALS



Merci de compléter les renseignements ci-dessous et renvoyer ce document **accompagné des justificatifs** au **Comité Social et Economique avant le 20 du mois pour un remboursement fin de mois (par mail ou par courrier)**.

Agent :

Nom : _____

Prénom : _____

EDS : _____

Matricule :

--	--	--	--	--

Organisme : _____

Tarif de l'inscription : _____

- L'aide ne peut être valable pour les festivals commercialisés par le CSE soit : NOLOGO, La Paille, Eurockéennes, Rolling Saône

Justificatifs demandés :

- Facture d'achat avec :
 - Nom et prénom du/de la salarié(e) et de son ayant-droit
 - Montant
 - Nom du festival et date

Conditions

1. Salarié CAFC + 1 ayant-droit nommé
2. 1 aide par festival (salarié + ayant-droit)
3. 50% des frais réels avec un maximum de 20€ par festival pour le salarié et 1 ayant-droit

Fait à : _____

Le : _____